



PREMIER MINISTRE

Commissariat général  
à la stratégie  
et à la prospective

**INVITATION PRESSE**

**Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP)**

présentera, en exclusivité, une note formulant des propositions sur :

## **APPROVISIONNEMENTS EN METAUX CRITIQUES : UN ENJEU POUR LA COMPETITIVITE DE L'INDUSTRIE**

**Mercredi 10 juillet 2013 à 10h30**

au Commissariat général à la stratégie et à la prospective  
18 rue de Martignac – 75007 Paris

*En présence d'experts*

**Les métaux « mineurs »<sup>1</sup>**, dont la plupart ont une production annuelle 100 fois inférieure à celle des métaux de base comme le fer, le cuivre ou l'aluminium, sont aujourd'hui présents dans un grand nombre de produits de consommation courante et **jouent un rôle déterminant dans le développement d'un grand nombre de technologies à haute valeur ajoutée**. C'est notamment le cas des terres rares, qui sont utilisées dans les catalyseurs automobiles, les aimants permanents des moteurs électriques ou dans les batteries électriques.

**Ces métaux, qui revêtent par conséquent un caractère stratégique pour l'économie, sont sujets à une grande volatilité des prix, voire à des risques d'approvisionnement susceptibles d'altérer significativement la compétitivité des industries qui en dépendent.** La disponibilité physique des ressources n'est pas en cause, le problème provient du caractère inélastique à court terme de l'offre, de la concentration des gisements en production dans un nombre restreint de pays, ainsi que d'un certain nombre de facteurs aggravants qui viennent perturber l'offre : les restrictions à l'exportation pratiquées par certains Etats, l'opacité des transactions de gré à gré ou la nécessité de respecter d'indispensables réglementations environnementales et sanitaires.

Si c'est aux entreprises que revient la responsabilité d'une stratégie d'approvisionnement en métaux critiques, **l'Etat peut néanmoins les accompagner et les soutenir par ses politiques industrielles, de R&D et de coopération internationale. Il peut également chercher à identifier les métaux pour lesquels des déséquilibres entre l'offre et la demande semblent probables dans les dix prochaines années.** La note du CGSP analyse les différents leviers à disposition de l'Etat en la matière et formule des propositions concrètes de politiques publiques.

---

<sup>1</sup> Selon la définition de l'Association dédiée aux métaux mineurs (*Minor Metals Trade Association*- MMTA), il s'agit des métaux qui ne sont pas échangés sur les marchés organisés comme le London Metal exchange (LME). L'association en recense 49, dont le tantale, le néodyme, le tungstène ou encore le lithium.

### **Inscription / Accréditation obligatoires**

**Jean-Michel Roullé**, Responsable de la communication - Tél. 01 42 75 61 37  
[Jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:Jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)

**Magali Madeira**, Chargée de mission communication – Tél. 01 42 75 60 39  
[magali.madeira@strategie.gouv.fr](mailto:magali.madeira@strategie.gouv.fr)